

RCS : VIENNE
Code greffe : 3802

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 00209
Numéro SIREN : 488 095 837
Nom ou dénomination : A.M. HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 30/10/2023 sous le numéro de dépôt A2023/007382

A.M. HOLDING

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 42 211 780 EUROS
SIEGE SOCIAL : CHANAS (38150)
8 IMPASSE DU DOLON

488 095 837 RCS VIENNE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS PRISES PAR L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 23 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Et le vingt-trois octobre,

- la société **POLARIS FRANCE HOLDO SNC**, associée unique, propriétaire de la totalité des 4 221 178 actions composant le capital de la société dénommée A.M. HOLDING,

représentée par Monsieur Laurent KUHLMANN,

a pris ce jour les décisions ci-après se rapportant à l'ordre du jour suivant établi par le Président, Monsieur Robert MACK :

ORDRE DU JOUR

- Nomination d'un Président en remplacement du démissionnaire, Monsieur Robert MACK.
- Pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique, prenant acte de la démission de Monsieur Robert MACK de ses fonctions de Président en date du 23 octobre 2023 :

- dispense expressément Monsieur Robert MACK du respect de tout éventuel préavis, de telle sorte que ladite démission est effective à compter de ce jour,
- décide de nommer en son lieu et place, à compter de ce jour, pour une durée indéterminée :
 - **Monsieur René BASEI**, né le 13 septembre 1968 à VILLERUPT (54190), de nationalité française et demeurant à ANNECY (74000), 3 rue du Paquier.

Monsieur René BASEI exercera les fonctions de Président conformément à l'article 11 des Statuts.

Monsieur René BASEI déclare expressément accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et précise qu'il n'est sous le coup d'aucune interdiction susceptible de lui en empêcher l'exercice.

En outre, l'associée unique donne quitus entier et définitif de la gestion de Monsieur Robert MACK non sans le remercier pour le dévouement dont il a fait preuve au profit de la société.

SECONDE DECISION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le représentant légal de l'associée unique et le nouveau Président.

Monsieur René BASEI
Président

Pour la société POLARIS FRANCE
HOLDCO SNC
Associée unique

Monsieur Laurent KUHLMANN